



Date de génération de ce justificatif : 07/09/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CASALINO HABITAT GROUPE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 24 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Forme : SAS Dénomination : CASALINO HABITAT GROUPE
SAS Siège : 5 Rue De La Fontaine 22160 CALLAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC Capital : dix mille euros (10.000,00 €) Objet : L'acquisition, la prise de participation et la gestion de parts sociales, actions et valeurs mobilières dans toute société civile ou commerciale, notamment dans les domaines de l'immobilier, de la construction, de l'énergie et des services numériques ; La mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; L'assistance financière, administrative, comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens ; Tous conseils et prestations de services à ses filiales et participations Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Hans-Peter Führer demeurant Wankumer Str. 5 47669 WACHTENDONK

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
